



# CTS SEP2 du 9 décembre 2020

Le CTS démarre à 10h au lieu de 9h30. La visio ne fonctionne pas pour tous. En audio, il a fallu changer les codes au dernier moment.

Liminaires de l'UNSA, de FO, de la CGT

**Approbation des PV du 28/11 et 13/10 à l'unanimité**

Interventions de la CGT – **Interventions de l'administration**

## **Evolution des effectifs**

Le graphique de l'évolution des effectifs montre une belle descente. Jusqu'où cette descente ira-t-elle ? L'administration a-t-elle fixé un plancher à ne pas franchir pour que SEP2 puisse continuer à offrir les services qu'elle assure déjà aujourd'hui avec difficulté.

En 2020, beaucoup moins de départs à la retraite que prévu. En 2021, le prévisionnel sera proche de la réalité avec un chiffre d'environ 60 départs à la retraite. Une tendance générale est un départ à la retraite de plus en plus tardif.

Sur des questions de la CGT : A SEP2, les secteurs les plus impactés pour les départs à la retraite sont SEP2C (19) et SEP2B (23). Objectif de remplacement de 50 personnes sur les 62 départs prévus en 2021. Là où l'externalisation sera possible, il n'y aura pas de remplacement par un fonctionnaire. Nous serons particulièrement attentifs à maintenir les effectifs pour les secteurs en tension, tels ceux en relation avec les cabinets. Les secteurs à profil doivent aussi faire l'objet de remplacements anticipés. On ne sait pas vous dire quels sont les secteurs qui ne sont pas externalisables. A priori, tous les secteurs pourraient être externalisés, au moins en partie. Nous n'avons pas de valeur plancher en tête, mais il est évident que la décroissance des effectifs a ses limites.

## **Bilan formation**

Comment expliquer le taux d'accès aux formations beaucoup plus faibles chez les techniques, toutes catégories confondues. Chiffre à mettre en parallèle avec une majorité d'exclus pour la formation chez les Techniques.

Comment expliquer que les agents de catégorie A accèdent davantage à la formation ?

Le thème 'hygiène et sécurité' est loin devant les autres thèmes abordés en formation. Explication ?

La CGT rappelle sa position : Privilégier la formation des fonctionnaires en vue d'acquérir des compétences plutôt de d'opérer des recrutements externes.

Pour 2021, l'administration va mettre l'accent sur les formations 'travail numérique' et les formations 'management à distance'.

Les Techniques reviennent en formation car les formations aujourd'hui intéressent les Techniques. Il y a aussi des formations obligatoires. Les Techniques semblent opter plutôt pour des formations courtes.

Le thème hygiène et sécurité est important, du fait des formations premiers secours, en particulier.

Les catégories A ont une appétence plus importante pour la formation.

## **Retour d'expérience**

Quelques constats : Besoin d'information plus claire et plus rapide. Améliorer l'organisation de la gestion de crise. Améliorer la communication pendant la crise.

Ce retour d'expérience est intéressant et plutôt positif. En effet, il exprime ce que martèlent certains syndicats, dont la CGT : Rien ne remplace l'expertise des agents qui sont sur le terrain. Ce qui figure dans le document rejoint, sur certains points, ce que notre syndicat n'a de cesse de dire. Notre expression, je vous le rappelle, ne fait que s'appuyer sur les échanges réguliers que nous avons avec les agents.

## **Bilan de la fermeture du pool auto après 20h12**

S'achemine-t-on vers une externalisation progressive de la fonction de chauffeur et une disparition de ce pool ?

L'externalisation n'est pas envisageable, du fait de la spécificité de l'activité. Il n'y a pas une stratégie de l'administration pour faire disparaître ce pool auto. Le système mis en place permet à l'administration de faire des économies budgétaires.

## **Réorganisation à SEP2 B**

Nous ne pouvons que confirmer ce que nous avons dit dans notre liminaire. La présentation de cette réorganisation et les discours de l'administration pourraient laisser croire à une concertation où les agents ont été partie prenante de cette réorganisation. Ce qui n'est pas le cas. Temps de travail et échanges réguliers ne sont pas synonymes d'un dialogue social de qualité ou de prise en compte de l'avis des agents.

Prochainement, des réponses seront apportées individuellement aux candidatures sur les fiches de poste. Les espaces occupés par la Douane à Paris-est ne sont pas libérés. Une nouvelle tentative sera faite par SEP2 pour tenter de trouver une solution, en se rapprochant de la Douane.

Des réunions pour la suite de la mise en place de cette réorganisation auront lieu avec l'ensemble des agents à partir de la semaine prochaine. L'organigramme déjà en place sera complété au fur et à mesure des recrutements. La date de fin du processus n'est pas encore fixée.

## **Questions diverses de la CGT**

### **Prime Covid**

La position des agents de SEP2 en présentiel lors du premier confinement n'a pas répondu à une sujétion particulière et n'a pas occasionné un surcroît de travail pour ces agents. Il est donc normal qu'ils n'aient pas bénéficié de la prime Covid, car leur situation ne correspondait pas aux critères qui figurent dans le décret.

Nous contestons les propos de l'administration qui soutiennent que les agents de SEP2 en présentiel n'ont pas eu un surcroît de travail. Nous ne remettons pas en cause le fait que la prime ait été versée aux agents de catégorie A et A+. Il est cependant étonnant que la majorité des agents A et A+ aient touché la prime la plus élevée de 1000 euros, alors les 5% d'agents de catégorie C qui ont touché la prime n'ont perçu que 330 euros.

## **Revalorisation indemnitaire de la filière technique**

Les propositions de la CGT sont raisonnables et ont suscité en particulier l'intérêt de SRH. L'ancien DRH et la DRH actuelle ont analysé cette proposition. SRH a échangé avec la DGAFP. Un GT du CTAC sur ce sujet aura lieu au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 où des réponses seront apportées.

## **Chantier Necker**

La CGT souhaitait que ce point soit porté à la connaissance du CTS SEP2. Nous espérons que le CHSCTC du 17/12 nous apportera des réponses sur les conditions dans lesquelles se sont fait les opérations de désamiantage.

## **Bilan du télétravail**

La CGT demande la fourniture de matériels ergonomiques, dont des fauteuils, pour les télétravailleurs de SEP2 qui en font la demande. Nous rappelons que les textes prévoient que ce soit l'employeur qui prenne en charge les frais liés au télétravail.

L'objectif est d'équiper en poste informatique la majorité des agents dont le poste est télétravaillable au premier trimestre 2021. Un plan d'action Melissa sera aussi mis en œuvre.